

COVID-19 – CRITÈRES D'EXCLUSION ET RECOMMANDATIONS RELATIVES AU DÉPISTAGE ET À L'ISOLEMENT

Puis-je me présenter au travail dans les situations suivantes?

SITUATIONS	PUIS-JE ME PRÉSENTER AU TRAVAIL ?	QUE FAIRE ?
1. Je présente : <ul style="list-style-type: none"> • De la fièvre (Fièvre : 38,1 °C) 	NON	<ul style="list-style-type: none"> • Je m'isole jusqu'à 24 heures après la fin de la fièvre
2. Je présente : <p>A. Un (1) des symptômes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Perte soudaine d'odorat (sans congestion nasale) avec ou sans perte de goût • Toux (nouvelle ou aggravée) • Essoufflement • Difficulté à respirer • Mal de gorge <p>OU</p> <p>B. Deux (2) des symptômes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nez qui coule ou congestion nasale (nez bouché) de cause inconnue • Maux de tête • Grande fatigue • Perte d'appétit importante • Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique) • Nausées ou vomissements • Maux de ventre • Diarrhée <p>SI VOUS AVEZ DÉJÀ EU LA COVID, VEUILLEZ-VOUS RÉFÉRER AU POINT 12</p>	NON	<p>Je communique avec mon supérieur immédiat.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Je reste à la maison en isolement (en suivant les consignes – voir le point 10.) • La Santé publique recommande fortement un test de dépistage rapide <u>dès l'apparition de symptômes (1 symptôme du Groupe A ou 2 symptômes du Groupe B)</u>. • Pour obtenir un test de dépistage rapide, veuillez communiquer avec votre pharmacie. • Pour connaître les exigences en matière d'isolement, contactez : <u>Info-COVID 1 877 644-4545</u>. • Si le résultat de votre test est <u>négatif</u>, PASSEZ AU NUMÉRO 5. • Si le résultat de votre test est <u>positif</u>, PASSEZ AU NUMÉRO 4. <p><i>*Si je présente 1 seul symptôme du Groupe B, je n'ai pas à m'isoler ni à passer un test de dépistage. Je continue à monitorer mes symptômes et je peux retourner au travail si je suis apte.</i></p> <p>Vous devez informer les personnes avec qui vous avez été en contact, dans les 48 heures précédant l'apparition des symptômes (ou précédant la date de prélèvement si vous n'avez pas eu de symptômes) jusqu'au moment où vous vous êtes isolé.</p>
3. J'attends le résultat de mon test de dépistage de la COVID-19	Tout dépend	<ul style="list-style-type: none"> • OUI : Si je suis vacciné, je ne présente PAS de symptômes, je n'ai PAS voyagé hors du pays. • NON : Si je ne suis pas vacciné, ET/OU j'ai des symptômes.
4. J'ai obtenu un résultat POSITIF à la COVID-19	NON	<p>Je reste en isolement selon les directives de la Santé publique – voir point 10 pour la durée de l'isolement.</p> <p>Si vous êtes non vacciné, vous devez également obtenir un résultat négatif pour reprendre vos activités après les 5 jours d'isolement. Si le résultat est positif, vous devez poursuivre votre isolement.</p>

<p>5. J'ai reçu un résultat NÉGATIF à la COVID-19</p>	<p>Tout dépend</p>	<p>Votre résultat est confirmé par un test en laboratoire (PCR) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous êtes requis au travail. <p>Votre résultat est confirmé par un test de dépistage rapide (dépistage maison) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • OUI : Si vous n'avez pas de symptômes ou si vous n'avez plus de symptômes après 24 heures du premier test. • NON : Si les symptômes persistent, vous devez refaire un autre test de dépistage rapide après 24 heures du premier test. <u>Vous devez alors demeurer en isolement durant cette période d'attente.</u> <p>Suivant le résultat au 2^e test de dépistage rapide (dépistage maison)</p> <ul style="list-style-type: none"> • OUI : Si le résultat est négatif. • NON : Si le résultat est positif – voir le point 4.
<p>6. J'ai voyagé hors du pays ou ailleurs au Canada au cours des 14 derniers jours</p>	<p>Tout dépend</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vous référer au document intitulé Directives lors de retour de voyage
<p>7. J'ai été identifié comme un cas contact (je suis une personne vaccinée ou qui a eu la COVID-19 dans les 2 derniers mois)</p>	<p>OUI</p>	<p>Pour les 10 jours suivant votre dernier contact avec un cas, il est nécessaire de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Surveiller l'apparition de symptômes ; • Éviter les contacts avec personnes vulnérables ; • Porter un masque de procédure en tout temps ; • Pratiquer la distanciation de 2 mètres, autant que possible.
<p>8. J'ai été identifié comme un cas contact (je ne suis pas une personne vaccinée et je n'ai jamais eu la COVID-19)</p>	<p>NON</p>	<p>S'isoler pendant 5 jours à partir de la même date que le cas. Surveiller l'apparition de symptômes.</p> <p>Pour les 5 jours suivants, il est nécessaire de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Surveiller l'apparition de symptômes ; • Éviter les contacts avec les personnes vulnérables ; • Porter un masque de procédure en tout temps ; • Pratiquer la distanciation de 2 mètres, autant que possible.
<p>9. Je vis avec une personne qui a voyagé et qui est en isolement ET qui ne présente aucun symptôme de la COVID-19</p>	<p>OUI</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Je peux me présenter au travail.
<p>10. À la suite d'un test positif, combien de temps dois-je rester en isolement ?</p>	<p>Tout dépend de votre état vaccinal</p>	<p>Si vous êtes <u>vacciné</u>, vous devez :</p> <ul style="list-style-type: none"> • vous isoler à votre domicile pendant 5 jours suivant l'apparition des symptômes ou du prélèvement si aucun symptôme; <p>Un retour au travail est possible une fois que les symptômes s'améliorent et après au moins 24 heures sans fièvre.</p>

		<p>Vous devez toutefois porter le masque de procédure et respecter la distanciation de 2 mètres (dans la mesure du possible) pendant 5 jours supplémentaires. De plus, vous devez vous isoler lors de la période de repas lorsque vous retirez votre masque.</p> <p>Si ces conditions ne peuvent être respectées, poursuivre l'isolement pour 5 jours supplémentaires.</p> <p>Si vous n'êtes <u>pas vacciné</u>, vous devez :</p> <ul style="list-style-type: none"> vous isoler à votre domicile pendant 5 jours suivant l'apparition des symptômes ou du prélèvement si aucun symptôme; <p>Vous devez obtenir un résultat négatif pour faire un retour au travail après 5 jours d'isolement. De plus, vos symptômes doivent s'être améliorés et vous êtes sans fièvre depuis au moins 24 heures. Vous devez toutefois porter le masque de procédure et respecter la distanciation de 2 mètres (dans la mesure du possible) pendant 5 jours supplémentaires. De plus, vous devez vous isoler lors de la période de repas lorsque vous retirez votre masque.</p> <p>Si ces conditions ne peuvent être respectées, poursuivre l'isolement pour 5 jours supplémentaires.</p> <p>Si vous êtes <u>une personne immunodéprimée</u>, vous devez :</p> <ul style="list-style-type: none"> Si vous êtes immunodéprimé, vous devez vous isoler pendant au moins 10 jours. Après ces 10 jours, si vos symptômes s'améliorent et que vous n'avez plus de fièvre depuis 24 heures sans avoir pris de médicament contre la fièvre, vous pouvez reprendre vos activités.
<p>11. Je suis une personne vaccinée et durant ma période d'isolement de 5 jours, un contact domiciliaire développe des symptômes.</p>	<p>OUI</p>	<p>Suivant la fin de ma période d'isolement de 5 jours dans le respect des consignes (voir point 10) et ce, même si d'autres cas sont apparus par la suite dans le domicile.</p>
<p>12. Je suis une personne qui présente des symptômes (sauf de la fièvre, auquel cas je dois m'isoler jusqu'à 24 heures après la fin de la fièvre sans prise de médication) et qui a eu la COVID-19 dans les deux derniers mois</p>	<p>OUI</p>	<p>Je suis considéré comme une personne adéquatement protégée et je n'ai pas à m'isoler ni à réaliser de test rapide. Je me présente donc au travail. Il est toutefois fortement recommandé de porter un masque lors de toute interaction sociale et d'éviter les contacts avec les personnes vulnérables.</p> <p>Autrement, après la durée de deux (2) mois, je dois refaire une période d'isolement.</p>